

pas de cause suffisante pour qu'une guerre éclatât entre les Etats-Unis et l'Espagne, il est de la plus simple évidence que si l'Angleterre se fût rallié à ce projet et eût co-opéré avec les autres puissances en s'interposant entre les Etats-Unis et l'Espagne, les armes américaines n'auraient jamais pu accomplir ce qu'elles ont accompli, et les résultats n'eussent pas été les mêmes. Il n'y a pas de doute que dans la presse et parmi les hommes publics dans un grand nombre d'endroits des Etats-Unis, il s'est élevé une forte expression de vive et profonde gratitude relativement à la conduite tenue par l'Angleterre dans cette circonstance. Je l'avoue, bien que j'eusse quelque raison de me ranger à un avis contraire, d'après certaines observations que j'avais été en lieu de faire, je fus profondément frappé de l'opportunité qui s'offrait d'effectuer un rapprochement très intime entre les membres de la grande famille anglo-saxonne. Mon très honorable ami s'en souvient; j'ai dû faire la sourde oreille à la proposition d'un de mes partisans, lui conseillant de ne pas s'obstiner à demander à la Chambre de prendre une attitude qui pût nuire dans la moindre mesure à ce qui constituait, à mon avis, un mouvement de fort grande importance.

Une VOIX : Et vous aviez tort.

Sir CHARLES TUPPER : La chose semble probable. Toutefois, je le répète, jamais, me semblait-il, une si belle occasion ne s'était présentée au Canada pour obtenir le règlement juste et équitable des différends en litige entre les Etats-Unis d'Amérique et notre propre pays, et j'étais tellement frappé de cette idée, qu'à mon retour d'Angleterre, lorsque j'appris qu'il devait s'ouvrir une conférence entre les représentants de l'Angleterre, composée de membres du cabinet fédéral et en outre d'un député fort distingué de cette Chambre, je compris qu'il me fallait modifier la ligne de conduite que je m'étais tracée, et renoncer à l'agitation assez active que je m'étais proposé de faire dans la province de Québec. Mon honorable ami, le ministre des Travaux publics (M. Tarte), je le sais, regarde avec un souverain mépris tous les efforts que l'opposition peut tenter contre le gouvernement dans cette province dont il réclame le soin et la charge spéciale. Toutefois, qu'il me permette de lui dire que j'estime le peuple de cette grande province trop intelligent pour croire que s'il était parfaitement renseigné sur l'attitude du gouvernement relativement à nombre de questions vitales affectant cette province, la force numérique des deux partis en Chambre serait modifiée d'une façon fort sensible. Tel est mon avis, et en conséquence, j'avais promis de commencer une agitation assez active dans cette province au cours de l'été dernier. Mais lorsque j'appris que cette conférence devait s'assembler, je compris qu'il me fallait revenir sur ma décision, et

sans me demander si les honorables députés de la droite attachent oui ou non de l'importance à cet acte de ma vie politique, je dois dire que j'ai cru obéir à un sentiment dicté par le devoir public, en décidant que tant que la commission siégerait, je m'abstieudrais de traiter, à tout événement, des questions mises à l'étude et dont la discussion publique, à mon avis, eût pu mettre leur solution en danger. Je dois dire, M. l'Orateur, que je rencontrais quelque opposition. Quelques-uns de mes amis me disaient : Supposons que le gouvernement ne règle rien; il pourra en appeler au peuple, sans que nous ayons eu l'occasion d'exposer aux électeurs notre manière de penser. Eh bien! répondis-je, je veux que l'on me comprenne bien; tant que j'aurai la responsabilité de la direction du parti conservateur-libéral, je me laisserai toujours guider par la politique traditionnelle qui a toujours présidé à la gouverne de ce grand parti; le pays avant le parti. Si j'étais sûr, ajoutai-je, qu'il résulterait de la conférence, quelque grand bien pour le Canada, je consentirais volontiers à demeurer sur les banquettes de l'opposition, si la chose était nécessaire, pour que le Canada pût bénéficier de ces avantages. Or, nous sommes arrivés à un point où il nous faut envisager la question à un point de vue différent. Je le comprends, les honorables ministres sous la direction de cet illustre gentilhomme dont nous déplorons tous la mort, ont fait tout ce qu'il était possible de faire. Je dois ajouter qu'à mon avis, le gouvernement de Sa Majesté ne saurait avoir fait un choix plus judicieux, qu'en nommant lord Herschell chef de la délégation anglaise. J'ai eu le privilège de connaître depuis longtemps et d'une façon intime lord Herschell. Nous étions tous deux membres de la commission royale nommée par la reine dans le but d'organiser l'Institut impérial, et après que cet institut eût été organisé, lord Herschell remplit les fonctions fort importantes de président du conseil exécutif dont je faisais partie; de façon que, pendant nombre d'années, j'eus l'occasion de voir de très près cet homme distingué. Il est à peine besoin de le répéter ici; non seulement lord Herschell était l'un des avocats les plus habiles du Royaume-Uni, mais encore l'un des pairs les plus distingués qui aient siégé à la Chambre des Lords en Angleterre; et sa nomination à ce poste par un gouvernement dont il était l'adversaire prouve d'une façon concluante jusqu'à quel point le gouvernement anglais est disposé à aller pour reconnaître l'aptitude des individus aux charges importantes qu'il leur confie. Je compris que la présence d'un homme aussi distingué que lord Herschell dans cette commission serait d'un grand avantage pour le Canada; et je dois ajouter que, depuis que je l'ai connu, et chaque fois qu'il m'a été donné de le voir présider à d'importantes réunions de citoyens, rien ne m'a autant frappé que